



Des milieux de travail équitables, sécuritaires et productifs

Travail

Couverture syndicale au Canada, 2012

Division de l'information sur les milieux de travail

Direction de la politique stratégique, de l'analyse et de l'information sur les milieux de travail

Avril 2013

Vous pouvez télécharger cette publication en ligne à : <http://www12.rhdcc.gc.ca>.

Ce document est offert sur demande en médias substituts (gros caractères, braille, audio sur cassette, audio sur DC, fichiers de texte sur disquette, fichiers de texte sur DC ou DAISY) en composant le 1 800 O-Canada (1-800-622-6232). Les personnes qui utilisent un télécriteur (ATS) doivent composer le 1-800-926-9105.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, 2013

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les droits de reproduction, veuillez communiquer avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) par téléphone au 613-996-6886, ou par courriel à l'adresse suivante : droitdauteur.copyright@tpsgc-pwgsc.gc.ca.

PDF

N° de cat. : HS21-6/2012F-PDF

ISSN : 1929-2236

Introduction

La Division de l'information sur les milieux de travail effectue un sondage annuel sur les organisations de travail internationales, nationales et indépendantes, ainsi que sur d'autres syndicats canadiens composés d'unités de négociation de 50 membres ou plus.

Couverture globale

En janvier 2012, 4 663 736 travailleurs étaient couverts par des conventions collectives, soit 37 595 employés syndiqués de plus qu'en janvier 2011. Ces résultats représentent un taux de couverture (couverture syndicale en pourcentage des travailleurs salariés non agricoles) de 29,9 %, légèrement inférieur au taux de 30,2 % enregistré en 2011. Selon les chiffres du Programme du travail, c'est la première fois depuis 1965 que le taux de couverture syndicale est inférieur à 30 %. Ce taux est légèrement inférieur à celui obtenu par Statistique Canada, soit 31,6 % (voir Méthodologie).

Couverture par type d'organisation

Si on examine la couverture par type d'organisation (Tableau 1), les syndicats nationaux représentaient 69,2 % du nombre total des employés visés par les conventions tandis que les syndicats internationaux s'attribuaient 25,3 %. Les organisations locales indépendantes et les syndicats à charte directe ne comptaient respectivement que 3,9 % et 1,6 % de la couverture syndicale. La proportion de la couverture syndicale par type d'organisation est demeurée presque la même qu'en 2011.

Tableau 1 :
Composition des syndicats au Canada, par type d'organisation, 2012

	Syndicats		Couverture	
	Nombre	Pourcentage	Travailleurs	Pourcentage
Nationaux.....	188.....	24,3.....	3 226 260	69,2
Internationaux.....	40.....	5,2.....	1 181 312	25,3
Organisations locales indépendantes.....	257	33,2.....	179 709	3,9
Syndicats à charte directe	290.....	37,4.....	76 455	1,6
TOTAL.....	775.....	100,0.....	4 663 736	100,0

Note : Les « syndicats nationaux » représentent uniquement des travailleurs au Canada et les « syndicats internationaux », au Canada et aux États-Unis. Les « organisations locales indépendantes » représentent les travailleurs sans affiliation. Les « syndicats à charte directe » sont des sections locales représentant des travailleurs directement affiliés à une centrale syndicale

Source : Division de l'information sur les milieux de travail, Direction de la politique stratégique, de l'analyse et de l'information sur les milieux de travail, Programme du travail, Ressources humaines et Développement des compétences Canada.

Méthodologie

Couverture syndicale s'entend des syndiqués et des personnes qui ne sont pas membres d'un syndicat mais qui sont couverts par des conventions collectives.

Les données sur la couverture syndicale proviennent des organisations de travailleurs en utilisant un sondage volontaire. Si l'information recherchée n'est pas reçue durant l'année du sondage, les résultats les plus récents sont retenus. Cette hypothèse permet de regrouper les données selon l'affiliation aux congrès et à l'échelle nationale.

Le calcul du taux de couverture syndicale est basé sur les données des travailleurs salariés non agricoles (TSNA) parce qu'ils représentent les effectifs pouvant être syndiqués. Les données des TSNA comprennent des employés salariés d'entreprises constituées en société avec aide rémunérée, d'entreprises constituées en société sans aide rémunérée et excluant tous les travailleurs du secteur agricole. La méthode de calcul du taux de couverture syndicale se distingue de celle de Statistique Canada (voir le tableau [282-0011](#) dans CANSIM).

Couverture selon la taille du syndicat

Les travailleurs syndiqués se concentraient largement au sein d'un petit nombre de syndicats. Le tableau 2 montre, d'une part, que 46,6 % des travailleurs couverts par des syndicats nationaux et internationaux étaient membres de huit organisations représentant chacun au moins 100 000 membres. D'autre part, 167 syndicats couvrant moins de 10 000 travailleurs, représentaient seulement 8,0 % des employés et comptaient en moyenne 2 166 membres.

Affiliation

Parmi les centrales syndicales au Canada et aux États-Unis, le Congrès du travail du Canada représentait la plus grande part des travailleurs visés par les conventions collectives soit 70,2 % (Tableau 3), affichant une légère augmentation par rapport au taux de 69,9 % enregistré l'année précédente. Le reste des travailleurs affiliés étaient couverts par la Confédération des syndicats nationaux (CSN) représentant 6,9 %, la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), 2,7 %, la Centrale des syndicats démocratiques (CSD), 1,6 %, la Fédération américaine du travail et le Congrès des organisations industrielles (FAT-COI), 0,8 %, et la Confédération des syndicats canadiens (CSC), 0,2 %. Les syndicats qui représentaient le reste des travailleurs syndiqués (17,6 %) n'étaient affiliés à aucune centrale syndicale.

Tableau 2 :
Syndicats nationaux et internationaux, selon la taille, 2012

	Nationaux		Internationaux		Total	
	Syndicats	Travailleurs	Syndicats	Travailleurs	Syndicats	Travailleurs
Moins de 999	74	27 574	7.....	3 008	81.....	30 582
1 000 – 9 999	71	273 826	15.....	57 309	86.....	331 135
10 000 – 29 999	16	280 497	7.....	103 339	23.....	383 836
30 000 – 49 999	10	382 390	3.....	117 993	13.....	500 383
50 000 – 99 999	11	688 271	6.....	423 636	17.....	1 111 907
100 000 et plus.....	6	1 573 702	2.....	476 027	8.....	2 049 729
TOTAL.....	188	3 226 260	40.....	1 181 312	228.....	4 407 572

Source : Division de l'information sur les milieux de travail, Direction de la politique stratégique, de l'analyse et de l'information sur les milieux de travail, Programme du travail, Ressources humaines et Développement des compétences Canada.

Tableau 3 :
Couverture syndicale, selon l'affiliation aux centrales syndicales, 2012

	Travailleurs	Pourcentage
Congrès du travail du Canada (CTC)	3 276 178	70,2
Fédération américaine du travail et le Congrès des organisations industrielles (FAT-COI) / Congrès du travail du Canada (CTC)	711 821	15,3
Congrès du travail du Canada (CTC) seulement.....	2,132 843	45,7
Change to Win (CtW) / Congrès du travail du Canada (CTC).....	431 459	9,3
Syndicats à charte directe.....	55	0,0
Confédération des syndicats nationaux (CSN)	322 982	6,9
Fédération.....	316 982	6,8
Syndicats à charte directe.....	6 000	0,1
Centrale des syndicats du Québec (CSQ)	125 880	2,7
Centrale des syndicats démocratiques (CSD)	75 400	1,6
Fédération	5 000	0,1
Syndicats à charte directe.....	70 400	1,5
Confédération des syndicats canadiens (CSC)	7 661	0,2
Fédération américaine du travail et le Congrès des organisations industrielles (FAT-COI) seulement	36 040	0,8
Syndicats non affiliés	819 595	17,6
Internationaux.....	1,992	0,0
Organisations locales indépendantes.....	179 709	3,9
Nationaux.....	637 894	13,7
TOTAL	4 663 736	100,0

Source : Division de l'information sur les milieux de travail, Direction de la politique stratégique, de l'analyse et de l'information sur les milieux de travail, Programme du travail, Ressources humaines et Développement des compétences Canada.

Changements d'affiliation et fusions

Trois syndicats indépendants se sont affiliés à des centrales syndicales au cours de 2012. La Winnipeg Association of Public Service Officers (774 membres) s'est affiliée à la Fédération américaine du travail et Congrès des organisations industrielles (FAT-COI) et au Congrès du travail du Canada (CTC). L'Association des professeurs de l'Université Laurentienne (583 membres) et la Mount Saint Vincent University Faculty Association (156 membres) se sont toutes deux affiliées au CTC.

La fusion de deux des plus importants syndicats canadiens, le Syndicat national de l'automobile, de l'aérospatiale, du transport et des autres travailleurs et travailleuses du Canada (TCA – 193 600 membres) et le Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (SCEP – 114 893 membres), marquait 2012, formant le plus grand syndicat du secteur privé au Canada. Le congrès de fondation, afin d'approuver la nouvelle constitution, le nom et le logo, et de procéder à l'élection des nouveaux dirigeants, aura lieu du 30 août au 1^{er} septembre 2013.

Trois autres fusions ont eu lieu en 2012 :

- La McGill University Non Academic Certified Association (MUNACA) (1 616 membres) et l'Alliance de la Fonction publique du Canada.
- Le Syndicat des chauffeurs de transport Jean-Marie Bernier inc. (50 membres) et le Syndicat national de l'automobile, de l'aérospatiale, du transport et des autres travailleurs et travailleuses du Canada.
- La Red Deer College Support Staff Association (350 membres) et l'Alberta Union of Professional Employees.

Changements législatifs et réglementaires

En 2012, deux provinces ont apporté d'importantes modifications aux règles d'accréditation syndicale dans leur législation sur les relations de travail.

À Terre-Neuve-et-Labrador, le projet de loi 37, lequel a reçu la sanction royale le 27 juin 2012, a modifié plusieurs dispositions clés de la *Labour Relations Act (Loi sur les relations de travail)*, y compris celles concernant les conditions d'accréditation. Deux modifications en particulier pourraient avoir des conséquences significatives sur l'adhésion syndicale :

- Dorénavant, un syndicat pourra être accrédité en tant qu'agent de négociation, sans obligation de tenir un vote de représentation, s'il est appuyé par au moins 65,0 % des employés de l'unité de négociation au moment de la demande. (Des dispositions permettant l'accréditation par voie de vérification des cartes d'adhésion ont existé autrefois dans la province, mais elles furent abrogées en février 1994.) Comme c'était le cas auparavant, un syndicat pourra aussi déclencher un vote de représentation s'il est appuyé par au moins 40,0 % des employés de l'unité de négociation.
- Une nouvelle disposition précise que les employeurs ont le droit d'exprimer leur points de vue, y compris dans le contexte d'une campagne de syndicalisation, dans la mesure où il n'y a pas de coercition, d'intimidation, de menaces, de promesses ou d'influence indue.

Au Québec, le projet de loi 33 (*Loi éliminant le placement syndical et visant l'amélioration du fonctionnement de l'industrie de la construction*) a apporté de nombreux changements à la *Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction*, laquelle régit les relations de travail dans tous les secteurs de l'industrie de la construction de la province. Ce projet de loi a reçu la sanction royale le 2 décembre 2011 et la plupart de ses dispositions sont entrées en vigueur au cours de l'année 2012.

En vertu du régime provincial des relations de travail de l'industrie de la construction, cinq organisations syndicales et quatre associations d'employeurs ont le mandat de négocier des conventions collectives sectorielles à l'échelle de la province. L'adhésion syndicale est obligatoire pour tous les travailleurs de la construction. À tous les trois ans, soit 11 mois avant le renouvellement des conventions collectives, les employés peuvent choisir le syndicat auquel ils souhaitent adhérer dans le cadre d'une élection syndicale à l'échelle de la province. Ce processus détermine le poids relatif de chaque syndicat dans le cadre des négociations collectives.

Bien que l'adhésion syndicale obligatoire soit maintenue, le projet de loi 33 contient plusieurs modifications qui pourraient possiblement influencer quelles organisations syndicales seront choisies par les travailleurs pour les représenter à l'avenir. Entre autres, voici les changements stipulés par la nouvelle loi :

- Interdit le placement syndical dans l'industrie de la construction et introduit un nouveau mécanisme de référence administré par la Commission de la construction du Québec (l'élimination du placement syndical pourrait possiblement diminuer l'attrait des syndicats qui offraient de tels services).
- Stipule que les bulletins de vote de toutes les élections syndicales seront transmis par la poste afin d'en assurer le caractère confidentiel et prévenir l'intimidation.
- Augmente la durée des conventions collectives de trois à quatre années à compter du 30 avril 2013 (ce qui rendra les élections syndicales moins fréquentes).
- Accorde le droit à toutes les associations représentatives de participer à la négociation des conventions collectives, sans tenir compte du nombre relatif de leurs membres.
- Stipule que la Commission de la construction du Québec peut permettre à un employé de changer de syndicat si elle conclut que ce dernier a failli à son devoir de représentation envers lui.
- Ajoute pour les syndicats et les associations d'employeurs de nouvelles exigences en matière de divulgation financière, ce qui comprend l'obligation de procéder à une vérification de leurs états financiers, de les présenter à leurs membres et de les publier dans Internet.

**Annexe 1 :
Couverture syndicale au Canada, 1996–2012**

Année	Travailleurs (000s)	En pourcentage de	
		Population active	Travailleurs non agricoles
1996.....	4 033.....	27,5.....	34,4
1997.....	4 074.....	27,4.....	34,6
1998.....	3 938.....	26,1.....	32,9
1999.....	4 010.....	26,2.....	32,8
2000.....	4 058.....	26,0.....	32,2
2001.....	4 111.....	26,0.....	31,6
2002.....	4 174.....	25,9.....	31,4
2003.....	4 178.....	25,2.....	30,7
2004.....	4 261.....	25,1.....	30,5
2005.....	4 381.....	25,5.....	30,8
2006.....	4 441.....	25,7.....	30,8
2007.....	4 480.....	25,6.....	30,5
2008.....	4 592.....	25,7.....	30,5
2009.....	4 605.....	25,3.....	30,0
2010.....	4 645.....	25,3.....	30,9
2011.....	4 626.....	25,0.....	30,2
2012.....	4 664.....	24,9.....	29,9

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, Division des statistiques du travail; [tableau 282-0002](#) et [tableau 282-0011](#) dans CANSIM.

**Annexe 2 :
Syndicats comptant plus de 30 000 travailleurs couverts, 2012**

Nom	Affiliation	Travailleurs
Syndicat canadien de la fonction publique	CTC	611 827
Syndicat national des employées et employés généraux et du secteur public	CTC	340 000
Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce Canada	CtW / CTC.....	245 327
Syndicat international des travailleurs unis de la métallurgie, du papier et de la foresterie, du caoutchouc, de la fabrication, de l'énergie, des services et industries connexes	FAT-COI / CTC	230 700
Syndicat national de l'automobile, de l'aérospatiale, du transport et des autres travailleurs et travailleuses du Canada	CTC	193 600
Alliance de la Fonction publique du Canada.....	CTC	187 587
Fédération de la santé et des services sociaux	CSN	125 795
Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier.....	CTC	114 893
Teamsters Canada	CtW / CTC.....	93 351
Union internationale des employés des services	CtW / CTC.....	92 781
Union internationale des journaliers d'Amérique du Nord	FAT-COI / CTC	80 000
Syndicat de la fonction publique de l'Alberta	Ind.	79 004
Fédération des enseignantes et des enseignants de l'élémentaire de l'Ontario	CTC	76 166
FTQ Construction	CTC	69 914
Fédération des enseignantes et des enseignants des écoles secondaires de l'Ontario.....	CTC	62 499
Fédération des employés et employés de services publics inc.	CSN	60 700
Fédération des syndicats de l'enseignement	CSQ.....	60 000
Association des infirmières et des infirmiers de l'Ontario	CTC	59 500
Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec.....	Ind.	59 463
Fraternité internationale des ouvriers en électricité	FAT-COI / CTC	57 130
L'Institut professionnel de la fonction publique du Canada.....	Ind.	56 778
Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes.....	CTC	54 247
Association unie des compagnons et apprentis de l'industrie de la plomberie et de la tuyauterie des États-Unis et du Canada	FAT-COI / CTC	50 374
Fraternité unie des charpentiers et menuisiers d'Amérique	CTC	50 000
Association internationale des machinistes et des travailleurs et travailleuses de l'aérospatiale.....	FAT-COI / CTC	50 000
Association Chrétienne du travail du Canada	Ind.	49 882
Association des enseignantes et des enseignants catholiques anglo-ontariens.....	CTC	48 318
UNITE HERE Canada	FAT-COI / CTC	46 000
Alberta Teachers's Association	Ind.	44 465
Fédération des enseignantes et enseignants de la Colombie-Britannique.....	CTC	43 563
Union internationale des opérateurs-ingénieurs.....	FAT-COI / CTC	41 993
Syndicats canadien des employées et employés professionnel-les et de bureau.....	CTC	36 287

**Annexe 2 (suite) :
Syndicats comptant plus de 30 000 travailleurs couverts, 2012**

Nom	Affiliation	Travailleurs
Syndicat de la fonction publique du Québec.....	Ind.	32 125
Fédération du commerce inc.	CSN	32 750
Fédération autonome de l'enseignement	Ind.	32 000
Syndicat uni du transport	FAT-COI / CTC	30 000
Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec.....	CSN	30 000
Fédération de l'industrie manufacturière	CSN	30 000

Légende

FAT-COI – Fédération américaine du travail et le Congrès des organisations industrielles
 CTC – Congrès du travail du Canada
 CSN – Confédération des syndicats nationaux
 CSQ – Centrale des syndicats du Québec
 CtW – Change-to-Win
 Ind. – Organisations locales indépendantes

Source : Division de l'information sur les milieux de travail, Direction de la politique stratégique, de l'analyse et de l'information sur les milieux de travail, Programme du travail, Ressources humaines et Développement des compétences Canada.

Annexe 3 :

Couverture syndicale, selon le genre de syndicat et l'affiliation, 2012

	Syndicats	Syndicats locaux	Couverture	
			Travailleurs	Pourcentage
Syndicats nationaux	188	10 845	3 226 260	69,2
Congrès du travail du Canada (CTC).....	48	7 200	2 132 843	45,7
Syndicats non affiliés.....	109	1 328	637 894	13,7
Confédération des syndicats nationaux (CSN).....	12	1 824	316 982	6,8
Centrale des syndicats du Québec (CSQ).....	14	417	125 880	2,7
Confédération des syndicats canadiens (CSC).....	4	23	7 661	0,2
Centrale des syndicats démocratiques (CSD).....	1	53	5 000	0,1
Syndicats internationaux	40	3 734	1 181 312	25,3
Fédération américaine du travail et le Congrès des organisations industrielles (FAT-COI) / Congrès du travail du Canada (CTC).....	30	3 584	711 821	15,3
Change-to-Win (CtW) / Congrès du travail du Canada (CTC).....	3	71	431 459	9,3
Fédération américaine du travail et le Congrès des organisations industrielles (FAT-COI) seulement.....	4	72	36 040	0,8
Syndicats non affiliés.....	3	7	1 992	0,0
Syndicats à charte directe	290	0	76 455	1,6
Centrale des syndicats démocratiques (CSD).....	287	0	70 400	1,5
Congrès du travail du Canada (CTC).....	2	0	55	0,0
Confédération des syndicats nationaux (CSN).....	1	0	6 000	0,1
Organisations locales indépendantes	257	36	179 709	3,9
TOTAL	775	14 615	4 663 736	100,0

Source : Division de l'information sur les milieux de travail, Direction de la politique stratégique, de l'analyse et de l'information sur les milieux de travail, Programme du travail, Ressources humaines et Développement des compétences Canada.

**Annexe 4 :
Effectifs du Congrès du travail du Canada, selon l'affiliation, 2012**

	Travailleurs	Pourcentage
Syndicats nationaux	2 132 843.....	65,1
Congrès du travail du Canada (CTC) seulement	2 132 843.....	65,1
Syndicats internationaux	1 143 280.....	34,9
Fédération américaine du travail et le Congrès des organisations industrielles (FAT-COI) / Congrès du travail du Canada (CTC).....	711 821.....	21,7
Change-to-Win (CtW) / Congrès du travail du Canada (CTC)	431 459.....	13,2
Syndicats à charte directe	55.....	0,0
TOTAL	3 276 178.....	100,0

Source : Division de l'information sur les milieux de travail, Direction de la politique stratégique, de l'analyse et de l'information sur les milieux de travail, Programme du travail, Ressources humaines et Développement des compétences Canada.

Le *Répertoire des organisations syndicales au Canada* est une liste qui fournit les renseignements suivants : affiliation, adhésion, nombre de sections locales et le nom du président des organisations syndicales au Canada. Pour obtenir plus d'information, veuillez visiter le [Répertoire des organisations syndicales](#).